

Monsieur le Président,

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à remercier tous les représentants des États qui ont signé ou ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – le TICEN – et qui sont ici aujourd'hui pour démontrer l'engagement continu de leur pays à l'égard de ce traité primordial. Je profite aussi de l'occasion pour féliciter chaleureusement Djibouti, les îles Cook, Madagascar et Vanuatu pour l'avoir ratifié récemment, portant ainsi à 125 le nombre d'États qui ont convenu que la véritable sécurité de leurs citoyens et de notre planète passe par l'interdiction à perpétuité des essais d'armes nucléaires.

Je trouve cependant regrettable que, neuf ans après son ouverture à la signature, le Traité demeure un élément en suspens des affaires courantes de la communauté internationale en matière de désarmement et de non-prolifération. Dans les jours à venir, nous, représentants des États qui ont signé et ratifié le Traité, devons chercher d'abord et avant tout des moyens d'encourager la ratification parmi les onze États mentionnés à l'Annexe 2 qui ne l'ont pas encore ratifié, puis des moyens d'universaliser l'application de ce traité, y compris pour les États qui ne sont pas mentionnés à l'Annexe 2 et qui ne l'ont pas ratifié.

Le principe du TICEN consiste à restreindre dès le départ la capacité des États de concevoir des armes nucléaires, tout en limitant la capacité de ceux qui en possèdent d'apporter des améliorations qualitatives à ces armes. Le Traité s'applique indifféremment à tous les États, et il est tout à fait possible de vérifier le respect de l'interdiction des activités visées grâce au réseau mondial de stations de détection du Système de surveillance international. Il est indiscutable que les mesures de non-prolifération et de désarmement nucléaires prévues dans le TICEN procurent des avantages à tous les États du monde sur le plan de la sécurité, et que ce traité représente une étape essentielle aux fins d'atténuation de la menace nucléaire qui persiste depuis soixante ans.

Bon nombre d'entre vous étaient également ici il y a cinq mois, dans ce même édifice, à l'occasion de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Malheureusement, puisque les délégations présentes ont dû composer avec des querelles de procédure et des positions inflexibles, il a été impossible de faire des progrès même en s'inspirant du jalon que représentait le document final de la Conférence d'examen de 2000. Le Canada a donc été déçu des résultats de la Conférence d'examen de 2005, mais le sur-place international a tout de même motivé mon gouvernement à promouvoir activement l'obtention de progrès sur d'autres tribunes vouées à la cause du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. La présente conférence en fait partie.

Beaucoup sont surpris que près d'une décennie n'ait pas suffi à permettre l'entrée en vigueur du Traité, malgré tous les avantages qu'il procure aux États sur le plan de la sécurité. Les spécialistes du monde entier se sont attaqués à ce problème et

ont proposé différentes solutions innovatrices et ingénieuses. Lors des trois dernières conférences d'entrée en vigueur, les représentants des États qui ont signé ou ratifié le Traité ont proposé des mesures visant à faciliter sa ratification, dont les suivantes : insister pour que les responsables concernés soulignent la question de la ratification du TICEN lorsqu'ils rencontrent leurs homologues qui représentent des États qui ne l'ont pas encore ratifié; fournir de l'aide juridique et technique aux États qui veulent mettre en place une législation nationale; songer à l'application civile de la technologie du Système de surveillance international; et organiser des activités de sensibilisation régionales. De plus, à la conférence d'entrée en vigueur de 2003, les participants ont convenu d'une mesure particulièrement innovatrice, soit la création du bureau du représentant spécial chargé de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité. Je salue d'ailleurs le travail appliqué de Jaap Ramaker, ambassadeur des Pays-Bas, à titre de premier représentant spécial à cet égard. Le Canada, qui s'est déjà porté volontaire pour l'aider dans son travail, apprécie les efforts qu'il déploie pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

Jusqu'à présent, 176 États ont signé ce traité, et 125 d'entre eux l'ont ratifié, dont 33 des 44 États mentionnés à l'Annexe 2. L'augmentation du nombre de ratifications demeure constante, mais l'entrée en vigueur reste incertaine. Par contre, cette année, la déclaration finale comporte encore davantage d'idées pratiques et innovatrices qui pourraient permettre d'obtenir des progrès en ce sens. Une de ces idées, proposée par le Canada et enrichie par la contribution d'autres États, consiste à encourager les États d'une même région à ratifier le Traité de manière coordonnée. Le Canada a remarqué pendant ses délibérations avec bon nombre d'États que certains hésitent simplement à le ratifier à cause de la dynamique régionale en matière de sécurité. Notre modeste proposition permettrait donc d'éliminer une des réticences les plus communes des États qui se posent cette question problématique : « pourquoi devrions-nous ratifier ce traité si les autres pays de la région refusent de le faire? »

En acceptant de le ratifier en même temps, qu'ils soient mentionnés ou non à l'Annexe 2, les États d'une même région peuvent contribuer à renforcer la sécurité et la confiance dans les régions qui souffrent trop souvent d'insécurité et d'incertitude. La création d'un climat de confiance nécessite souvent un saut dans l'inconnu, mais en faisant ce saut ensemble, les États concernés rendront service au monde entier. Après tout, il est évident que les essais d'armes nucléaires constituent un risque sans pareil pour la stabilité et la sécurité régionales.

C'est bien sûr un honneur pour moi de participer à cette importante conférence, mais je rêve au jour où les conférences de ce genre ne seront plus nécessaires. Je suis persuadé que nous tous, de même que les membres actifs de la société civile, continuerons de manifester notre détermination à soutenir le TICEN et à insister sur les principes fondamentaux du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Or, j'appelle tous les États qui ont ratifié le TICEN à essayer de convaincre les autres qu'il s'agit d'une étape extrêmement importante qui nous

permettra de canaliser le génie nucléaire afin de rendre le monde plus sûr pour chacun où qu'il se trouve.

Merci, Monsieur le Président.